

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 29 janvier 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous

Soyez les bienvenus dans cette conférence de presse spéciale des Nations Unies en République centrafricaine. En effet, à l'issue de notre rendez-vous de ce jour, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, se joindra à nous afin de vous présenter ses vœux pour l'année. Donc, une conférence de presse spéciale puisque la majorité des journalistes basés à Bangui sont présents ici aujourd'hui. Et je vous remercie de votre présence. Il était en effet important pour la Représentante spéciale d'organiser ce rendez-vous, car nous, ici, à la MINUSCA, nous faisons le vœu que l'année 2025 soit marquée par le renforcement des relations de travail entre la MINUSCA et les médias. Nous vous considérons comme des partenaires indispensables pour la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA, des partenaires avec lesquels nous souhaitons solidifier une relation basée sur le professionnalisme, le respect et la confiance mutuelle.

Cette relation renforcée, entre la MINUSCA et les journalistes est d'autant plus importante que l'année 2025 est une année charnière pour la République centrafricaine. Le renouvellement pour une année du mandat de la mission, à l'unanimité du Conseil de sécurité des Nations Unies, encourage le Gouvernement, la MINUSCA et l'ensemble des partenaires de la République centrafricaine à préserver les acquis et aller toujours plus loin dans leur coopération pour la paix et la stabilité durable en Centrafrique.

C'est ici donc pour moi l'occasion de rappeler les priorités du mandat de la MINUSCA, la protection des civils, l'appui à la mise en œuvre de l'accord de paix, avec un accent particulier mis sur le soutien apporté aux mécanismes locaux comme les CMOP ou encore les Comités locaux pour la paix et la réconciliation, l'extension de la présence et de l'autorité de l'État dans ses dimensions administratives et sécuritaires. À cela s'ajoute bien évidemment le soutien aux autorités centrafricaines pour préparer et organiser des élections locales, présidentielle, et législatives, libres, régulières et pacifiques prévues en 2025 et 2026. Les membres du Conseil de sécurité attendent de la mission qu'elle offre dans ce domaine ses bons offices afin d'encourager des élections inclusives et d'apaiser les tensions durant la période électorale et de fournir un appui sur les plans opérationnels, logistiques, techniques et de la sécurité. Et vous le savez, la MINUSCA s'est aussi engagée à encourager l'enregistrement sur les listes électorales des femmes, mais aussi des personnes déplacées avec l'objectif qu'au moins 50 % de femmes figurent sur le fichier final. Et bien évidemment, nous travaillons dans ce domaine avec nos collègues de ONU-Femmes.

Puisqu'aujourd'hui, nous avons, j'ai, l'immense plaisir de vous voir ici tous rassemblés, permettez-moi d'aborder également la question de la désinformation et de la mésinformation. Je me suis plongée dans le code d'éthique et de déontologie du journaliste centrafricain et j'ai trouvé que l'article 9 répondait à cette préoccupation. Il stipule en effet que le journaliste, et là, je cite, le code, qui régit votre travail ici en Centrafrique, le journaliste s'interdit donc « de relayer toute information publiée sur les médias en ligne ou réseaux sociaux sans vérification préalable et que, le cas échéant, il doit procéder à la rectification dans le délai ».

Les Nations Unies, en général, et donc la MINUSCA, sont engagées à renforcer l'intégrité de l'information en réponse à la menace grave et croissante que représentent les rumeurs et les désinformations dans le cadre du maintien de la paix. On l'a souvent souligné : des informations, qu'elles soient fausses ou manipulées, peuvent affaiblir le soutien au maintien de la paix, réduire l'espace de mise en œuvre du mandat, menacer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et alimenter les divisions dans les pays d'accueil. Promouvoir et renforcer l'intégrité de l'information, qui est une priorité commune de toutes les Nations Unies, quel que soit l'endroit où elles sont implantées dans le monde.

Promouvoir et renforcer l'intégrité de l'information, c'est garantir que la liberté d'expression soit pleinement respectée et que des informations exactes et fiables, exemptes de discrimination et de haine, soient disponibles pour tous dans un environnement ouvert, inclusif, sûr et sécurisé. Voilà ce que je pouvais vous dire en introduction de cette conférence de presse.

### **Question des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Gladys Guimare)**

- Bonjour Florence, bonjour à tous. Guira a trois préoccupations. La première concerne la préfecture du Haut-Mbomou. On sait que la MINUSCA a déployé des efforts considérables pour soutenir le Gouvernement et stabiliser cette région. Cependant, des poches de tensions persistent dans certaines zones de cette préfecture du Haut-Mbomou. Alors, quelles sont les mesures que la MINUSCA envisage pour continuer à appuyer les autorités centrafricaines afin d'apaiser ces tensions récentes et instaurer une stabilité durable ?
- La deuxième, on a reçu au début de cette semaine, le député de Mobaye II qui a exprimé sa reconnaissance pour les efforts de stabilisation de la MINUSCA dans sa région, dans la région de la Basse-Kotto. Le député a toutefois exprimé ses craintes quant à un potentiel retrait des troupes déployées par la MINUSCA à Zangba. Alors, comment la MINUSCA prévoit-elle de pérenniser ses actions et d'étendre également son soutien à d'autres localités de la préfecture de la Basse-Kotto ?
- Et la dernière question est celle-ci. On est en pleine période de la transhumance et la situation devient encore plus délicate dans la Vakaga. Bien que la MINUSCA ait travaillé intensément pour garantir cette transhumance qu'elle souhaite apaisée, il y a des mouvements, des groupes armés venus du Tchad voisin et cela inquiète énormément la tranquillité de la population de cette préfecture. Alors, quelle est la position de la MINUSCA face à ces agitations qui menacent de s'intensifier durant cette période de transhumance en République centrafricaine ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Ce qui se passe actuellement dans le Haut-Mbomou, effectivement, comme vous, nous suivons de près les derniers développements dans le Haut-Mbomou. Nous suivons cette situation avec attention. Évidemment, nous sommes présents sur place. Nous avons des collègues déployés sur le terrain, tant au niveau civil que militaire, et qui travaillent en collaboration avec les autorités nationales et locales pour un retour rapide au calme. Nous menons notamment des patrouilles de jour comme de nuit afin de rassurer les populations. C'est la continuité du travail que nous faisons. Nous sommes présents, nous avons des relations de travail très poussées avec les autorités au niveau local et c'est ensemble que nous essayons de ramener la situation au calme avec le soutien évidemment des collègues de la Force qui eux assurent des patrouilles. Donc ça, c'est pour le Haut-Mbomou.

Zangba, au moment où on se parle, les Ministres [de l'administration territoriale, décentralisation et développement local ; de la promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant] ainsi que le député et le sous-préfet de Zangba sont en route ou doivent même être déjà arrivés à Zangba. Nous avons aujourd'hui, la Mission a facilité une mission d'une journée de ces autorités pour leur permettre de retourner dans leur zone, ce qui montre bien l'engagement de la Mission à être présente dans cette zone dans laquelle nos troupes se sont déployées à la fin du mois de décembre. Évidemment, pour l'instant, il n'y a absolument pas du tout question d'un retrait, mais plutôt de mettre en place toutes les conditions qui pourront favoriser ensuite le déploiement des forces de défense et de sécurité centrafricaines. On est dans cette logique-là.

La transhumance et la situation dans la Vakaga, là encore, c'est une situation que nous suivons de près. La situation est délicate dans la Vakaga en raison de la transhumance, mais aussi en raison d'autres facteurs. Et évidemment, en étroite concertation avec les autorités centrafricaines et tous les acteurs concernés, nous nous concertons afin de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la stabilité dans la région. Nous avons renforcé la présence de la Force. La semaine dernière, la Force de la MINUSCA a déployé des patrouilles dans la zone d'Am-Sissia, sur les axes Birao-Delembé; Birao-Am-Dafock, Birao-Terfel; et Ouanda Djallé-Délé, donc, des patrouilles qui visent à rassurer les populations civiles et réduire la menace des hommes armés. Nous menons aussi des actions de sensibilisation avec les communautés locales pour favoriser une cohabitation pacifique entre les populations locales et les réfugiés et ainsi que les retournés centrafricains. Donc, à la fois, là encore, du dialogue, de la concertation, couplés à des opérations de la part de nos collègues de la Force.

Concernant plus particulièrement la transhumance, le 20 janvier, nos collègues du bureau de terrain de Birao avaient organisé une mission avec les autorités locales à Bourra, qui est une localité qui est située à 25 kilomètres de Birao, afin justement d'informer les populations locales. Il y avait plus de 400 personnes qui ont assisté à cette session d'information sur comment prévenir et comment gérer les conflits liés à la transhumance. Voilà l'approche qui est une approche à la fois de prévention, de dialogue, de concertation, de sensibilisation et aussi l'apport de la Force pour rassurer les populations.

### **Questions des journalistes**

#### **Deutsche Welle (Jean-Fernand Koena)**

- Notre préoccupation, c'est d'abord la situation qui prévaut à Mboki où les belligérants Azandé Ani Kpi Gbé attaquerait la communauté peule. Qu'est-ce que vous savez de cette situation ? Quel est le bilan dont vous disposez et quelles sont les mesures prises par la MINUSCA pour essayer de prévenir l'amplification du conflit qui prévaut dans cette localité ?
- Notre deuxième préoccupation, c'est celle de savoir en quoi les mesures prises par Donald Trump pourraient affecter le mandat de la MINUSCA avec la coupe de l'aide ou de financement des États-Unis aux différentes missions et organisations à travers le monde ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. Concernant Mboki, je pense que ma réponse va être la même que par rapport à la question de Guira sur la situation dans le Haut-Mbomou. C'est donc, une fois encore, une situation que nous suivons de près. Nous avons des collègues qui sont sur place, à la fois pour recueillir des informations sur la situation, mais aussi pour lancer des messages d'apaisement et ensuite, évidemment, le déploiement de nos collègues de la Force qui mènent des patrouilles.

En ce qui concerne les mesures prises par le nouveau Président des États-Unis d'Amérique, ce sont des questions qui sont gérées directement par le bureau du porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies à New York, qui, depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, répond chaque jour à des questions à ce sujet. Pour l'instant, les opérations de maintien de la paix ne font pas partie des mesures qui ont été prises. Mais une fois encore, c'est au bureau du porte-parole et au porte-parole du Secrétaire général de répondre à ce genre de questions.

### **Questions des journalistes**

#### **Afrique 1 (Fiacre Salabe)**

- Ma préoccupation porte sur le fait que, selon le mandat de la MINUSCA, il est fait mention d'accompagner les activités de l'ANE à l'intérieur du pays, tant sur le plan sécuritaire que logistique. Récemment, selon certaines de nos informations, les agents tablettes et les superviseurs qui étaient sur le terrain n'ont pas reçu d'appui sécuritaire de la part des forces onusiennes. Est-ce que vous pensez que cela n'a pas permis à la MINUSCA de marcher sur son propre mandat ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

En effet, le mandat qui a été donné à la MINUSCA en matière d'élections est donc un soutien multiforme que nous devons apporter au Gouvernement centrafricain et aux institutions en charge de l'organisation des élections, donc à la fois un appui logistique, technique, financier, des bons offices, mais aussi en termes de sécurité. En ce qui concerne la sécurité, il existe un plan intégré de sécurisation du plan des élections qui s'appelle le PISE, qui regroupe tous les acteurs impliqués dans ce processus. Les acteurs se réunissent régulièrement. Vous le savez, il y a eu un comité stratégique qui s'est réuni à la fin de l'année en présence du Premier Ministre, de la Représentante spéciale du Secrétaire général, pour faire le bilan des opérations menées dans la zone opérationnelle numéro 1, puisqu'il y a trois zones opérationnelles, et voir comment les opérations pouvaient être améliorées pour la poursuite du processus.

En ce qui concerne la sécurité, 34 centres n'ont pas pu être ouverts pour des problèmes de sécurité, ce qui représente 2 % des centres, je dis bien, pour éviter qu'il y ait de malentendu, 34 centres n'ont pas été ouverts, ce qui représente 2 % des centres, ce qui signifie que 98% des centres ont pu ouvrir et fonctionner normalement. Et pour ces 34 centres qui n'ont pas été ouverts pour la zone opérationnelle numéro 1, l'ANE s'est engagée à ce que des opérations puissent se tenir avec une sécurisation qui sera apportée par la MINUSCA. Donc, les centres qui n'ont pas été ouverts pourront être ouverts et la MINUSCA apportera sa contribution en termes de sécurité. Voilà pour répondre à votre question et j'en profite pour vous indiquer que dans le cadre du soutien de la MINUSCA au processus électoral, la semaine dernière, nous avons contribué au déploiement de 700 kits de révision du fichier électoral vers les neuf préfectures dans lesquelles vont avoir lieu les opérations de l'aire opérationnelle numéro 2. Donc, 700 kits que nous avons transportés avec nos avions et nos hélicoptères. Et c'est un processus et ce sont des opérations logistiques qui sont amenées à se poursuivre.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Centrafrique 1 (Elise Lugo)**

- Juste deux petites préoccupations. Vous même dans votre speech d'ouverture, vous avez fait part que les médias sont des partenaires indispensables dans l'accompagnement également de votre mission. Mais là, on a entamé un processus électoral et vu la fragilité des hommes des médias que nous sommes, qu'est-ce que nous pouvons attendre de la MINUSCA en termes d'accompagnement ou dans la couverture de ces élections ?
- La seconde, c'est une question de désinformation ou de mésinformation. Dans un pays qui tente de sortir de crise, je pense que c'est un outil de manipulation qui est très récurrent. Et à partir de ce moment-là, en ce moment, le Ministère de la communication est dans une initiative sous régionale qui essaie de mettre en place un plan stratégique pour vraiment lutter contre ces phénomènes-là. Quel type d'appui il peut bénéficier de la part de la MINUSCA pour que vraiment les médias puissent être un tout petit peu plus assainis dans la continuité de ces élections ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je pense que la réponse aux deux questions va être similaire. Dans les deux cas, que les médias soient des partenaires de la MINUSCA et aussi des partenaires pour la lutte contre la désinformation. Qu'est-ce que nous pouvons apporter ? Nous pouvons apporter le fait de vous apporter des informations fiables et vérifiées. Ça, je vous encourage vraiment à vous rapprocher de nous. Nous sommes une source d'informations. Vous le savez, nous sommes présents sur quasiment l'ensemble du territoire et donc nous avons accès à des informations sur quasiment l'ensemble du territoire. Évidemment, nous pouvons aussi, ce que nous faisons déjà, vous accompagner pour pouvoir aussi, toujours évidemment dans les limites de nos ressources disponibles, vous accompagner pour pouvoir aller vous-même sur le terrain pour vérifier ces informations.

Ce que vous pouvez attendre de la MINUSCA, c'est aussi un soutien aux radios communautaires. En cette période, évidemment, d'élections où il sera très facile qu'une fausse information déclenche, allume des mèches, il est important, et une fois de plus, que des informations fiables, avérées, exactes soient véhiculées. C'est la raison pour laquelle la Mission, à la demande de la Représentante spéciale du Secrétaire général, a décidé d'apporter un soutien renforcé aux radios communautaires sur l'ensemble du territoire. Un soutien à la fois en termes d'appui technique et également de renforcement des capacités du personnel qui travaille dans ces radios communautaires. On vous en a souvent parlé, une des grandes opérations qui a marqué la vie de la MINUSCA en 2024 a été notre opération à Bambouti, avec d'abord le déploiement de la Force pour pouvoir sécuriser les populations qui vivaient sous la menace des groupes armés et ensuite, pouvoir permettre les conditions pour le déploiement de services sociaux de base, rouvrir l'école, réinstaller complètement le centre de santé, créer une mairie, etc. mais nous n'avons pas oublié dans la première phase de ce projet, la création également d'une radio communautaire parce qu'il nous semble bien important que dans des zones où il y a des tensions, où le dialogue et où le renforcement du dialogue et de la compréhension entre les communautés est important, il nous a semblé important de mettre en place une radio.

Les locaux de la radio sont en train d'être finalisés et on espère qu'elle pourra commencer à émettre le plus rapidement possible. Donc, je pense que ce sont les pistes que nous pouvions vous apporter pour la lutte contre la désinformation et les risques de manipulations.

Je pense que notre appui, c'est de vous encourager, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire et ce qui est inscrit dans le code d'éthique du journaliste centrafricain, c'est de vous, journalistes professionnels ici, c'est évidemment de ne pas céder à cette désinformation et de bien vérifier vos informations. Évidemment, nous, nous sommes toujours disponibles pour pouvoir vous guider et vous dire, en tout cas en ce qui nous concerne, si ce qui est rapporté relève de la désinformation ou non. Voilà la manière avec laquelle je pouvais répondre à votre question. Et bien sûr, nous continuerons aussi les rencontres organisées par notre collègue Guy Karema qui est ici présent, les rencontres avec la presse sur des thèmes précis.

### **Questions des journalistes**

#### **L'Hirondelle (Giscard Dimanche)**

- Bonjour à tous. Madame, j'ai deux préoccupations. La première est celle-ci. Sur le plan national, à la demande du dialogue politique tant souhaité par toutes les couches sociales, l'opposition semble être bottée en touche par des caciques du pouvoir. À quel moment la MINUSCA va être impliquée pleinement pour éviter que la RCA ne bascule pas dans une autre crise avant ces échéances électorales à venir ?
- La seconde est celle-ci, c'est à l'international. Ça concerne la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. La MINUSCA, en tant que l'une des missions de paix dans le monde, quelle est sa lecture de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo ? J'en ai fini.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. Je vais tout de suite répondre à la deuxième question pour vous dire que je ne suis pas qualifiée pour répondre à cette question. Je ne peux vous répondre que sur des questions relatives à la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA. Ceci étant dit, évidemment, toutes nos pensées vont pour les populations congolaises et pour nos collègues de la MONUSCO déployés à Goma et dans le reste de la province du Nord-Kivu.

Concernant votre première question, à quel moment la MINUSCA sera-t-elle impliquée ? La MINUSCA est déjà impliquée. Je vous l'ai dit, dans le cadre de notre mandat de soutien à la tenue des élections, il y a un volet de bons offices. Le volet de bons offices, c'est le volet de parler à tout le monde, c'est le volet de la diplomatie et évidemment, c'est un volet qui reste discret par nature et sur lequel, si l'on veut que ces bons offices portent leurs fruits et aboutissent, en général, il est recommandé ne de ne pas vraiment communiquer à ce sujet, donc, ce n'est pas que nous n'avons pas communiqué. Je peux vous dire que la MINUSCA est impliquée, que la Représentante spéciale et l'ensemble de la MINUSCA applique, conformément au mandat qui est donné par le Conseil de sécurité, donc, joue le rôle des bons offices afin, une fois encore, de parvenir à des élections libres et apaisées en 2025 et en 2026.

### **Questions des journalistes**

#### **Ouragan Infos (David Bomba)**

- J'ai deux petites préoccupations, la première concernant les multiples exactions qui ont en ce moment lieu dans le Haut-Mbomou. Et les auteurs, nous le savons, ce sont, on les appelle les supplétifs, Azandé Ani-Kpi Gbe. Alors, du moment où ils sont formellement identifiés, n'y a-t-il pas de possibilité pour la MINUSCA d'organiser une série de formations sur le droit international humanitaire, afin que ceux-ci aient quand même en tête la notion de protection des civils, puisque nous savons dans quelles conditions ces supplétifs avaient été recrutés et quel est le niveau également de ces supplétifs ?
- Ma seconde et dernière préoccupation concerne l'accompagnement des élections. Vous conviendrez avec moi, Madame, que la semaine dernière, vous déploriez le fait que la révision du fichier électoral dans l'aire 1, dans certains endroits, n'avait pas tellement bien fonctionné du fait que certains équipements étaient défectueux. Et la MINUSCA avait même suggéré, avait même apporté son aide pour que ces opérations puissent être reprises dans certains centres. À la date d'hier, l'Autorité nationale des élections dit toujours, concernant l'aire 1, qu'ils ont eu plus de 560 000 électeurs. Alors, plaintes de l'autre côté, félicitations de l'autre

côté, nous ne savons pas à quel saint nous vouer. Alors comment est-ce que vous comptez appuyer l'ANE, ou comment vous allez vous accorder pour qu'effectivement certaines personnes, puisque nous aussi, nous avons vécu cette situation, ces personnes puissent être inscrites sur le fichier électoral. Je vous remercie.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. Je vais tout de suite répondre à votre deuxième question à laquelle je pense avoir déjà apporté une réponse. Premièrement, je n'ai jamais fait mention d'opérations qui n'avaient pas pu se tenir en raison d'équipements défectueux. Je vous invite à lire, nous vous envoyons maintenant toutes les semaines le verbatim de la conférence de presse, vous pouvez le relire et vous verrez que je n'ai jamais mentionné ça. En revanche, j'avais mentionné et je le rementionne aujourd'hui, je l'ai mentionné tout à l'heure, que dans 2 % des centres, les opérations n'avaient pas pu se tenir, ce qui représente 34 centres et que l'ANE a signifié que les opérations allaient pouvoir se tenir dans ces 34 centres et que la MINUSCA allait apporter un appui pour la tenue de ces opérations dans les 34 centres, soit 2 % des centres de l'aire opérationnelle numéro 1 où ces opérations n'ont pas pu se tenir. Nous allons leur apporter un accompagnement technique, logistique et sécuritaire, bien évidemment.

Concernant votre première question, nous organisons en permanence des sessions d'information et de sensibilisation sur le terrain, que ce soient nos collègues des droits de l'homme dont le mandat est de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, mais aussi de rapporter sur les violations des droits de l'homme ici en Centrafrique, mais aussi les collègues de la police, les collègues de la Force, enfin, l'ensemble de nos collègues sur le terrain, des sessions d'information dans les villes, dans les villages, des missions sont vraiment organisées chaque jour. Sans doute qu'au moment où on se parle, de telles sessions sont organisées sur le terrain pour rappeler les bases du vivre-ensemble, les bases du retour à une paix durable, les bases de ce qu'il est possible de faire et surtout ce qu'on ne doit pas faire. Donc, des sessions sur le droit, sur le droit à la vie, sur le droit humanitaire, nous en organisons tous les jours sur le terrain. Tous les jours, nous appelons aussi les personnes qui sont encore dans les groupes armés à déposer les armes pour pouvoir garantir la paix. Nous avons aussi, afin de pouvoir pondérer et limiter l'influence de ces groupes armés et de permettre aussi aux éléments qui sont dans les groupes armés, on a depuis plusieurs années un programme de réduction de la violence communautaire qui est mis en œuvre dans dix préfectures du pays et qui concerne des personnes qui peuvent être tentées par la violence, des personnes qui étaient dans des groupes armés, mais qui ne sont pas éligibles au processus DDR, et, évidemment, les membres de leur communauté. Nous leur proposons des formations, nous leur proposons du travail contre rémunération. C'est ainsi que des personnes peuvent monter ensuite leur propre business, que ce soient des coiffeurs, que ce soient des menuisiers.

Hier, je lisais encore une histoire sur un pont qui va être construit dans le cadre de ces opérations et qui est une opération, une activité vraiment gagnante-gagnante parce que d'un côté, le pont est construit par des personnes qui reçoivent un salaire, ce qui les permet de pouvoir avoir une vie décente. De l'autre côté, pour construire le pont, on achète du sable aux personnes qui sont dans la communauté, donc, pareil, ça fait du commerce. Et puis, pour finir, il y a un pont qui est fonctionnel et qui permet un accès facilité et on sait combien l'accès ici est clé non seulement pour les déplacements, mais aussi ensuite pour pouvoir avoir accès à tous les services de base. Voilà quelques actions. Non seulement, oui, bien sûr, des sessions d'information de sensibilisation, mais aussi des programmes pour pouvoir faire taire les violences et favoriser la cohabitation et le vivre-ensemble.

### **Questions des journalistes**

#### **ACAP (Jonas Bissinguim)**

- La MINUSCA gère aussi ce qu'on appelle droits de l'homme. Êtes-vous au courant de l'arrestation de Sayo depuis Cameroun ? Quelle lecture faites-vous ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je lis vos journaux tous les jours, donc je suis au courant de cette information, mais en revanche, je ne vais pas la commenter. Ce n'est pas à nous de commenter cette information.

## Questions des journalistes

### Centrafric Matin (Julien Bela)

- Il y a un adage qui dit : « Il n'y a pas deux sans trois ». La République centrafricaine a déjà participé à des élections sous les balles en 2016, sous les balles en 2020. Quand vous parlez d'élections apaisées, qu'est-ce que ça veut dire ? Et quelle est la capacité de nuisance à la date d'aujourd'hui des groupes armés ? Pensez-vous que toute l'étendue du territoire prendra part à ces élections ? Je vous remercie.

## Réponses aux questions

### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Donc, des élections apaisées, justement, nous, ce sont des élections sans les balles. C'est la raison pour laquelle nous sommes engagés pour sécuriser, évidemment, une fois encore, avec les autorités centrafricaines et les forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaines, à sécuriser le processus. Parce que j'ai quand même l'impression que vous méritez tous des élections sans des balles et qu'on est tous là pour vous accompagner dans ce sens. Il y a « apaisées », et puis le deuxième mot clé, c'est « inclusivité ». Nous sommes là pour soutenir un processus électoral inclusif, ce qui signifie un processus qui va permettre à chaque Centrafricaine, chaque Centrafricain, quel que soit l'endroit où il réside, de pouvoir, un, dans un premier temps, s'enregistrer et deux, il y a plusieurs étapes, de pouvoir être candidat ou candidate, trois, de pouvoir aller voter et puis quatre, de pouvoir être élu ou élue « e ». Nous attachons vraiment une énorme importance à cela.

Et tout à l'heure, je crois que la première question qui avait été posée par Radio Guira était liée au déploiement de la Force à Zangba. Une des raisons pour lesquelles la MINUSCA s'est déployée à Zangba, c'était de pouvoir permettre la tenue des opérations électorales à Zangba, ce qui n'avait pas été le cas lors des élections précédentes. Donc, c'est vraiment une préoccupation qui est notre préoccupation en première. Donc, « apaisées » et « inclusivité ».

## Questions des journalistes

### Oubangui Médias (Zarambo Mamadou)

- Bonjour à tout le monde. J'ai juste une question concernant le mode des élections à venir en République centrafricaine, il y a des élections qui sont organisées, législatives et présidentielle. Le pays a accusé de retard pour les élections locales et en même temps présidentielle. Est-ce que la MINUSCA s'attend à ces élections groupées à la fois locales, législatives et présidentielle ?

## Réponses aux questions

### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Nous, nous soutenons un processus mais nous ne décidons pas, ni du calendrier ni de la manière avec laquelle les élections vont se tenir. En revanche, vous avez mentionné les élections locales et cela me donne l'occasion de revenir sur l'importance des élections locales qui, comme vous le savez, sont une disposition de l'Accord de paix, de l'APPR-RCA parce qu'on le sait, la paix, elle vient des territoires, elle n'est pas imposée dans des capitales. Et donc, le fait qu'au niveau des communautés, il y ait cette possibilité de pouvoir choisir les représentants, les personnes qui vont accompagner le développement dans les régions au niveau local est très important pour consolider la paix en République centrafricaine. Donc, une fois encore, ces élections locales ont une importance vraiment capitale pour la République centrafricaine mais nous soutenons, le Conseil de sécurité nous demande de soutenir l'ensemble du processus local, présidentiel et législatif et nous soutenons le processus au fur et à mesure où les événements se déroulent.

## Questions des journalistes

### Le Quotidien de Bangui (Koumbiako Dibert)

- Bonjour tout le monde. J'ai deux petites questions. La première question, c'est de savoir est-ce que la MINUSCA est en train de veiller réellement sur les procédures électorales en cours pour éviter que ça puisse déboucher sur une élection sans contestation ?

- La deuxième question, c'est de connaître la position de la MINUSCA sur un éventuel dialogue politique entre le pouvoir en place et l'opposition. Je vous remercie.

### Réponses aux questions

#### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Une fois encore, nous apportons notre soutien au processus électoral dans l'objectif qu'à la fin, les élections soient inclusives, pacifiques et crédibles. Nous mettons toutes les ressources à notre disposition dans ce sens-là. Et nous sommes donc à la disposition des autorités centrafricaines pour pouvoir assurer ce caractère, cette qualité et cette inclusivité.

Concernant le dialogue politique, je pense que je vous en ai parlé. Dans ce mandat qui nous est donné, qui est donné à la fois à la MINUSCA et à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Cheffe de la MINUSCA, il est fait mention de ce qu'on appelle dans le jargon diplomatique « des bons offices » qui sont des engagements entre la Représentante spéciale et toutes les parties prenantes et la Représentante spéciale utilise, ainsi que les autres membres du leadership de la mission, usent de leurs bons offices afin, une fois encore, de pouvoir parvenir à l'organisation d'élections inclusives, pacifiques et crédibles.

### Questions des journalistes

#### Le Démocrate (Askin Bamako)

- Je ne sais pas si la MINUSCA travaille avec les autorités sur le dossier de délivrance des documents administratifs. Je sais que cela relève beaucoup plus de la souveraineté nationale, mais le problème est que quand on va en province, on se rend compte que les compatriotes souffrent énormément pour entrer en contact en possession de ces documents. Il y en a qui parcourent de longues distances, ils mettent en jeu toutes leurs ressources financières pour obtenir les différents documents avant de se faire enregistrer. Et cela fait beaucoup de tracasseries. Parfois, ils finissent, quand ils arrivent, on leur dit que ce document n'est pas bon et ils retournent comme ça. Alors, je ne sais pas, est-ce que la MINUSCA peut avoir une poche d'intervention pour faciliter un peu la tâche à ces compatriotes ?

### Réponses aux questions

#### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie d'avoir soulevé cette question. Et en effet, j'en ai parlé brièvement dans mon propos liminaire, la Mission soutient l'enregistrement des femmes sur le fichier électoral et, on le sait, l'un des obstacles à l'enregistrement des femmes est le fait qu'elles n'ont pas de papiers d'identité car, vous l'avez parfaitement décrit dans votre question, il est difficile d'obtenir ces documents administratifs. L'objectif du projet qui est mis en œuvre par la MINUSCA et nos collègues d'ONU-Femmes est justement de faciliter la délivrance des documents administratifs. Donc dans certaines zones, malheureusement, nous ne pouvons pas couvrir l'ensemble du territoire, nous avons engagé des discussions avec les leaders communautaires, avec les autorités locales pour pouvoir justement faciliter la délivrance de ce document administratif qui est le sésame, on l'a bien compris que sans la pièce d'identité, il était impossible de s'enregistrer.

Nous sommes tout à fait au courant de la situation et nous faisons tout ce qui est possible dans les limites de nos moyens pour pouvoir sensibiliser et attirer l'attention des autorités à ce sujet, pour que des actions soient prises dans ce domaine et, évidemment, nous sommes prêts à les soutenir pour pouvoir fluidifier la situation pour que le processus reste le plus inclusif possible parce que ce papier d'identité, oui, il va servir évidemment pour s'enregistrer pour les listes électorales, mais aussi pour plein d'autres occasions de la vie quotidienne.

### Questions des journalistes

#### Médias Plus (Cyrus Emmanuel Sandji)

- Entre autres, le mandat de la MINUSCA, c'est de contribuer à l'extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine. Vous l'avez fait, vous continuez à le faire à notre grande satisfaction d'autant qu'il est apparu plusieurs fois que la MINUSCA a eu à financer la construction de certaines mairies, des bureaux des préfets, des sous-préfets, etc., or, avec la politique de décentralisation, de régionalisation, la tâche prend de l'ampleur

avec la nomination, justement, des gouverneurs, ils sont sept. Et quand vous voyez déjà ce que c'est qu'un gouverneur, c'est en quelque sorte un ministère-même, parce qu'il a son cabinet, il a l'administration. Et donc tous ces collaborateurs auront besoin de bureau administratif, de logement, etc. Il y a des nouvelles sous-préfectures qui sont créées, vous le savez, il y a des nouvelles préfectures qui sont également créées. Est-ce que la MINUSCA sera à même de continuer à aider le Gouvernement à réunir toutes ces conditions pour que cette extension de l'autorité de l'État s'accompagne des moyens administratifs, techniques pour que les autorités locales puissent exercer leurs activités normalement parce qu'ils sont bien logés, ils sont sécurisés, ils ont des moyens de déplacement, ce que présentement beaucoup n'ont pas ? Voilà ma question, Madame.

## Réponses aux questions

### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Oui, tout à fait, le soutien à l'extension de l'autorité de l'État commence effectivement par reconstruire les bâtiments administratifs ou les symboles de l'État qui ont souffert pendant la crise, qui ont été détruits. Ensuite, les équiper. Et puis après, il ne faut pas que cela reste une coquille vide, il faut aussi ramener les fonctionnaires qui y travaillent pour qu'ils travaillent dans les meilleures conditions possible pour qu'ils puissent rendre les services qu'ils doivent rendre à la population centrafricaine dans les meilleures conditions. On intervient dans toutes ces étapes.

Cette semaine, juste un exemple, mais il y en a toutes les semaines, nous avons remis la mairie de Carnot. La semaine dernière, c'était le tribunal. Vous voyez, je vous l'annonce à ces conférences de presse. Donc oui, nous faisons des constructions de bâtiments administratifs, nous les équipons et nous facilitons aussi le déploiement des fonctionnaires pour qu'ils viennent sur place. Évidemment, dans un pays qui fait plus de 600 000 km<sup>2</sup>, et avec les ressources qui sont les nôtres, on ne va pas pouvoir faire cela dans chaque préfecture et sous-préfecture, etc. C'est la raison pour laquelle notre travail est un travail d'équipe, comme se plaît à le rappeler la Représentante spéciale, ou même M. Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint aux opérations de la paix, quand il est venu ici au mois de décembre, en Centrafrique, en disant que c'est toute une équipe qui est au service du développement, de la paix et de la stabilisation de la République centrafricaine, donc, la MINUSCA, mais aussi les autres partenaires au développement, les organisations financières internationales et régionales. La démarche de la MINUSCA, je vais revenir encore à l'exemple de Bambouti parce que c'est celui qui est le plus récent, c'est d'intervenir là où il y a des menaces, de sécuriser et ensuite de permettre à d'autres partenaires, que ce soient des partenaires au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, donc des agences, fonds et programmes des Nations Unies, mais aussi les partenaires bilatéraux, de pouvoir ensuite venir prendre le relais, évidemment, en soutien aux autorités centrafricaines. Nous, nous allons continuer ce travail, mais en ouvrant.

Il y a deux semaines, il y a eu l'inauguration du nouveau poste mixte frontalier de Bémberé, à la frontière avec le Tchad et la Représentante spéciale à ce moment-là s'est déplacée avec des ambassadeurs, ambassadeurs de France, de l'Union européenne, des États-Unis, avec les représentants, les chefs de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ici pour leur dire : « Voilà ce que nous avons fait, voilà ce qui peut marcher ». Et ensemble, nous allons poursuivre ce plaidoyer pour pouvoir poursuivre ce travail d'extension de l'autorité de l'État qui est un élément clé pour le retour à la paix et à la mise en œuvre de la paix dans le pays.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la Mission sur notre site web sur Facebook, sur X, sur Instagram et que nous avons aussi une chaîne WhatsApp à laquelle je vous recommande aussi de vous abonner. Merci à tous de votre participation. A la semaine prochaine.